

Projet du cours « EVT : Écologie, villes et territoires »
Responsable Géraldine Molina



Option Phycité
Responsable Isabelle Calmet
Année 2020-2021

Éco-village – éco-hameau, projets de rénovation écologique groupé :
Quelles transformations de l’habitat, modèles d’organisation sociale et de
vivre ensemble ?



Sommaire

1. Les éco-villages : contexte d'émergence et premiers exemples de pionniers	3
1.1. Les villages d'antan	3
1.2. Présentation des exemples	4
1.2.1. Projet ancien : l'éco-hameau du Ruisseau (44)	4
1.2.2. Projet récent : Les Bilous, Saint-Germain-de-Tallevende-La-Lande-Vaumont (14)	6
1.2.3. Exemple d'un échec de communauté : Moulin Roty (44)	7
2. L'approche sociale - Réinventer les manières d'interagir et d'habiter	9
2.1. Profil des habitant-es	10
2.2. Les interactions sociales	10
2.3. Peut-on y vivre toute sa vie ?	11
3. Approche organisationnelle - Adapter son organisation à l'habitat	12
3.1. Structure et organisation	13
3.2. Fonctionnement juridique des éco-villages	14
3.3. Rapports aux modèle économique global et modèle économique du collectif	15
4. Approche technique - Concevoir un nouvel habitat	16
4.1. Quelques solutions techniques de constructions et rénovations	16
4.2. Comparaison entre réhabilitation et nouvelles constructions	18
5. Conclusion	19
Bibliographie	20

Né de la fusion entre les termes écologie et village, le terme éco-village est diffusé pour la première fois à grande échelle au sommet de Rio en 1992 (Dupuy, 2015), désigne de manière générale des communautés humaines vivant ensemble d'une manière peu impactante sur la planète, en privilégiant des relations sociales internes plus fortes que dans un village classique (du moins en "Occident" dans le contexte contemporain). Si les éco-villages (ou éco-hameaux) peuvent prendre différentes formes, ils ont en commun certains principes (Rodier, 2010), liés entre eux :

- **l'écologie** : les activités humaines liées à l'éco-village sont pensées pour avoir le plus faible impact sur leurs environnements, et pour être ancrées dans cet environnement, sans chercher à s'en affranchir ;
- **le social** : les rapports sociaux sont renforcés, avec la présence d'une partie (plus ou moins importante) de vie en communauté, comprenant des moments partagés (tâches, loisirs), des décisions communes (nouvelles formes de démocratie(s)), et éventuellement des espaces partagés (bâtiments, pièces, jardin, etc.)
- **la culture** : cet enjeu est très lié aux deux précédents, les éco-villages essaient de mettre en place (ou remettre) des pratiques culturelles ancrées dans l'environnement et respectueuses des humains : transmission de savoir, développement personnel, nouvelles formes d'enseignement, etc. De plus, certains éco-hameaux servent pour la diffusion de ces nouveaux modes de vie puisqu'ils constituent des lieux d'accueil, lieux de formation, etc.
- **l'économie** : échanges importants au sein de la communauté, rejet de la société de consommation, nouvelles formes de monnaies d'échange, etc.

Ces principes constituent un cadre commun à de nombreux éco-villages mais ceux-ci peuvent différer sensiblement entre eux, notamment à cause de leur caractère souvent très expérimental. Les exemples que nous allons décrire illustrent parfaitement cette diversité.

Au cours de cette présentation, nous veillerons à montrer en quoi les éco-villages, les éco-hameaux ou projets de reconstruction offrent des transformations de l'habitat, de modèles d'organisation et de vivre ensemble. Pour illustrer ce propos, nous débuterons en contextualisant l'évolution des villages en France depuis plus d'un siècle. Puis nous introduirons trois exemples d'éco-villages, éco-hameaux ou communautés qui ont pu réaliser des rénovations. Ces exemples nous serviront d'illustrations tout au long de notre propos. C'est ainsi que nous verrons d'abord comment des éco-lieux peuvent adapter leur manière d'interagir et d'habiter les lieux. Nous exposerons ensuite les transformations d'organisation qui sont apportées dans les éco-villages pour permettre une cohérence avec leurs objectifs et leurs principes. Pour finir, nous analyserons des solutions techniques qui peuvent être appliquées dans des éco-villages et qui permettent de repenser l'habitat.

1. Les éco-villages : contexte d'émergence et premiers exemples de pionniers

1.1. Les villages d'antan

Avant de commencer à étudier des exemples plus précis de projets d'éco-villages, il est utile de remonter le temps pour apporter des éléments concernant leur contexte d'émergence. En effet, il convient de rappeler qu'il y a quelques dizaines d'années (jusque dans les années 50, période charnière de transformation de la société, les villages et villes étaient beaucoup plus résilients qu'aujourd'hui (Lejeune, 2013), (Mendras, 1967). En effet, un grand nombre de ces formes territoriales présentaient une majorité des activités nécessaires au fonctionnement plus **autonome** de la société : nourriture, éducation, services de première nécessité, vie sociale, etc.

Si leurs spécificités étaient très différentes suivant les régions dans lesquelles ils étaient situés (Méditerranée, plaines du Centre, hauts plateaux du Jura, vallées encaissées des Alpes, etc.), on peut tout de même tirer quelques caractéristiques assez communes en France.

En 1945, par exemple, plus de la moitié des français vivaient en zone rurale, et un tiers des actifs étaient agriculteurs (Bourgeois & Demotes-Mainard, 2000), avec à la clef de nombreuses exploitations agricoles (avec des cultures diversifiées, de l'élevage, des fruits, etc.) dans chaque village, capables de fournir une bonne partie des aliments de base. De même, peu de villages ne possédaient pas de café/bar ni d'épicerie, de crèmerie ou encore de

fromagerie, selon les régions. Les écoles étaient présentes dans la plupart des villages, même les plus petits d'entre eux.

Au début du siècle (et jusqu'aux années 50-70, selon les endroits), les activités nécessaires à la vie puisaient dans des ressources en majorité souvent **locales**. Ainsi, les fermiers travaillaient pour produire des cultures variées (céréales, légumes, fruits dans les vergers, etc.). La plupart des paysans élevaient également des animaux (cochons, poules, chèvres, vaches, bœufs et chevaux pour les travaux des champs). Cette production était principalement utilisée en autoconsommation pour les paysans et leur famille, et le surplus revendu dans le village ou la zone alentour (Gauvrit, 2012). *Les matériaux utilisés pour les outils, les maisons, étaient essentiellement locaux : bois, pierres, terre crue, etc.* De même, les villages comptaient des artisans de proximité (bouchers, menuisiers, forgerons, etc.), qui, s'ils n'utilisaient pas tout le temps des ressources locales (fer par exemple), permettaient un accès à tout ce qui était nécessaire à la vie à proximité.

Ainsi, la **résilience** était bien plus forte qu'aujourd'hui, du fait de cette grande proximité de services/biens, et de la faible quantité de commodités importées : on pensera par exemple aux épices, sel, sucre, huile, qui pouvaient venir de plus loin, suivant la localisation. Les matériaux venaient également parfois de plus loin (tuiles en terre cuite, fer, pierres, tissus), mais restaient généralement dans le pays, et même souvent dans la région.

Enfin, la vie sociale était rythmée par l'école pour les enfants, la religion (présence d'une église dans chaque village et messe tous les dimanches), ainsi que par les nombreux échanges de services entre voisins, les tâches centralisées dans le village (les femmes qui lavaient le linge au lavoir, la distillation de l'eau-de-vie dans l'alambic communale, etc) (Becker, 2016). **L'entraide** pour les travaux d'ampleur était également source de vie sociale. Par exemple, les moissons étaient souvent faites en commun (et suivies de banquets après qu'elles furent terminées). De surcroît, les familles vivaient à plusieurs générations sous le même toit, et les repas étaient ainsi partagés.

Les villes, moins peuplées, étaient également plus résilientes et s'appuyaient sur le réseau rural/périurbain des alentours pour assurer leur approvisionnement. Elles dépendaient ainsi principalement des villages alentour et bénéficiaient en plus de leur bonne insertion dans le réseau pour importer des biens plus lointains.

Nous constatons ainsi que les villages de la fin du XIX^e siècle, jusqu'au milieu du XX^e siècle, présentaient beaucoup de caractéristiques que les éco-villages/éco-hameaux essayent de reproduire, comme nous allons le voir. Ils étaient de même beaucoup plus résilients qu'aujourd'hui. Néanmoins, il ne faut pas oublier que le contexte du début du XX^e siècle était très **différent** de celui d'aujourd'hui (moins de population, vie et travail plus difficile, société très différente, niveau d'instruction moindre, etc.). Il ne faudrait donc pas essayer de recréer complètement des villages d'antan, mais ceux-ci peuvent être une grande source d'inspiration pour les éco-villages.

Après cette mise en perspective historique, nous allons étudier plusieurs exemples concrets d'éco-villages. Nous analyserons un projet ancien, un projet récent et un projet qui a échoué.

1.2. Présentation des exemples

Afin d'illustrer au mieux les propos de notre étude, nous avons choisi des exemples datant de différentes époques et ayant une durée de vie et un succès variable : en effet, le panel étant relativement large, nous pourrions présenter différentes facettes des éco-lieux. Nous présenterons donc deux exemples d'éco-lieux et communautés toujours actives, ayant vu le jour à deux époques distinctes, puis nous aborderons un exemple d'échec, car si l'on parle souvent des éco-lieux connaissant un succès florissant, en réalité 90% de ces dernières connaissent l'échec et disparaissent (Christian, 2015).

1.2.1. *Projet ancien : l'éco-hameau du Ruisseau (44)*

Dans les années 1970, à la suite des événements de mai 68, comme beaucoup de jeunes adultes, Brigitte et Patrick Baronnet ont pour volonté de se couper du mode de vie sur-consommateur et destructeur de l'environnement qui s'installe comme norme pour beaucoup de français, conséquence d'une mondialisation de plus en plus marquée. A l'époque, beaucoup de ruraux rêvent de partir s'installer et vivre dans une grande ville comme Paris. Pour nos deux protagonistes, c'est tout l'inverse : en 1976, ils achètent une vieille ruine inhabitable en Loire Atlantique (44), à une trentaine de kilomètres au sud de Châteaubriant. A cette époque, ils ont une idée en tête, celle de **rénover** cette maison pour qu'elle soit plus éco-responsable et moins consommatrice en ressources (eau, énergie, ...). A partir de 1980, ils parviennent à vivre à 6 personnes avec seulement un demi-salaire et, selon Patrick

Baronnet "le bonheur en plus" : ils parviennent à l'**autonomie quasi-totale** et ne paient plus une seule facture d'eau ni d'électricité, jusqu'à aujourd'hui encore (Baronnet, 2020).

Comment y sont-ils parvenus ? En installant des systèmes ingénieux sur et dans leur logement. Isolation, chauffe-eau solaire, récupération d'eau de pluie, jardin potager... Tout a été pensé et mis en place pour répondre aux besoins de la famille. Ainsi, est née la Maison Autonome, mère d'un plus grand projet à venir : l'éco-hameau du Ruisseau.

Au fil des années, ils imaginent et construisent de nouveaux bâtiments et montent l'association Heol. La maison 3E, l'Habiterre et le Zôme, autant de bâtiments écologiques composant l'éco-hameau du ruisseau, autour de la Maison autonome.



La maison des Baronnets (maison Autonome, avant rénovation en 1976)



*La Maison 3E
(Baronnet, 2020)*



*L'Habiterre
(Baronnet, 2020)*



*Le Zôme
(Baronnet, 2020)*

Le Zôme : Ce bâtiment fut construit en 1999. (Zôme = Contraction de *dôme* et de *zonoèdre*). C'est un lieu de repos, de pratique de danse/yoga et de rencontre entre les habitant·es du hameau et d'accueil pour les visites et formation sur le site : ce dernier point est très important pour le bon fonctionnement du hameau puisqu'il permet à tous les membres de la communauté de se mettre d'accord sur différents points, afin de mieux vivre ensemble. Un système de récupération et potabilisation d'eau de pluie a été installé sur ce bâtiment, permettant de récupérer et stocker environ 8000L d'eau.

La maison 3E : Sortie du sol en 2005, cette maison doit son nom à ses 3 principales caractéristiques : *Ecologique, Economique, Entr'aide*. Le défi était de construire une maison écologique pour moins de 25 000€. Finalement, les principaux ingrédients du projet ont été : le recours à des matériaux de construction **locaux, recyclables et renouvelables**, l'utilisation à une main d'œuvre solidaire (il s'agissait d'un chantier participatif) et un travail de conception ingénieux qui ont permis la réussite du projet. La maison fait 50m², et permet par exemple d'accueillir des artistes lors des festivals organisés sur l'éco-lieu ou d'héberger les personnes qui viennent en formation sur le site.

L'Habiterre : Un design inspiré des Yourtes, et les mêmes principes que la maison 3E : c'est l'Habiterre. Il s'agit d'un petit habitat circulaire construit avec des matériaux éco-responsables et/ou de récupération, le tout pour 10 000€. Ces bâtiments constituent de véritables démonstrations des possibilités existantes en termes de construction peu chères et durables.

L'éco-hameau actuel s'avère désormais composé du terrain de Brigitte et Patrick Baronnet, du terrain d'une famille, celle d'Olivier, de sa compagne Cécile (ex formatrice d'animateurs et éducateurs pour enfants) et de leurs enfants, mais aussi des terrains de Kristell et Terra, ainsi que d'un terrain collectif, où l'on trouve le jardin potager *mandala*. Les nouveau·elles habitant·es sont des trentenaires ou quadragénaires.



*Disposition des terrains de l'éco-hameau
(Baronnet, 2020)*



*Jardin mandala
(Baronnet, 2020)*

Dans ce jardin, les habitant·es cultivent toutes sortes de légumes et de fruits dans le but de subvenir à leurs besoins toute l'année, et ainsi réduire leurs achats extérieurs et augmenter leur degré d'autonomie alimentaire (ZANGO média, 2014).

C'est finalement en 2016 que le lieu devient officiellement l'éco-hameau du Ruisseau. Depuis, le projet continue de se porter à merveille, et de toujours plus innover ou expérimenter des **solutions low-techs** pour subvenir à ses besoins, qui s'apparentent davantage à des **besoins essentiels à la vie** qu'aux « besoins artificiels » en inflation dans les modes de vies occidentaux actuels (Keucheyan, 2019).

1.2.2. Projet récent : Les Bilous, Saint-Germain-de-Tallevende-La-Lande-Vaumont (14)

En 2017, quatre étudiants de Centrale Lille âgés d'une vingtaine d'années décident, après leur troisième année d'étude, de lancer un projet alternatif de ferme/communauté écologique.

Leur objectif est de se lancer dans un projet de vie recentré sur leurs **besoins premiers** (dont la nourriture, en premier), et sans pétrole.

Après plusieurs mois de projections, ils acquièrent un terrain en Normandie, dans le Calvados. Ancien parc à moutons, comprenant une partie boisée, un ruisseau et un hangar, l'endroit se prête particulièrement bien au développement d'un projet alternatif. Petit à petit, ils se lancent dans l'aménagement de leur terrain. En premier lieu sont plantés des arbres (car c'est ce qui met le plus de temps à pousser). Ils créent ensuite une partie maraîchage et commencent à cultiver des légumes qu'ils vendent une fois par semaine au village, lors d'un marché qu'ils ont eux-mêmes créé.

Ils **collaborent** avec leur voisins, s'échangeant des services : un agriculteur vient leur faucher une partie de leur parcelle (qui fait plus de 3ha) en échange du foin qu'il garde, ils aident leur voisin brasseur à faire du cidre, en échange de son aide de menuisier pour fabriquer des meubles. Ils récupèrent beaucoup de matériaux et construisent une serre de cette manière, ainsi que leur logement.

Ils creusent également une cave pour stocker leurs récoltes, et utilisent l'argile extraite pour aménager la grange en habitation terre-paille, pour faire des fours en terre-cruë, etc. Tout (sauf la fauche du pré pour l'instant) est fait sans pétrole ni électricité (ils ne sont pas raccordés au réseau d'électricité ni à celui d'eau, ils prennent leur eau à une source voisine).

En parallèle, ils transforment le plus possible leur nourriture eux-mêmes : pain au levain, chicorée à partir de racines de pissenlit, etc, et se réapproprient ainsi des savoirs traditionnels oubliés.

À l'été 2020, après environ 3 ans de projet, le terrain a déjà beaucoup changé, mais les projets sont encore nombreux : construction d'une nouvelle habitation, arrivée possible de poules (quand ils seront capables de les nourrir eux-mêmes), production de farine, etc.)



a) Four à pain en paille/terre crue



b) Serre, muret en pierres sèches



c) Hangar en cours d'aménagement, murs en terre/paille, dalle en terre crue



d) Grenier/Cave en matériaux de récupération

Différents aménagements présents sur le terrain des Bilous. *Source : Ravey P., 2020, août.*

1.2.3. Exemple d'un échec de communauté : Moulin Roty (44)

La bande-dessinée qui retrace l'histoire d'une communauté qui a donné naissance à la marque de jouets et vêtements pour enfants Moulin Roty intitulée *La Communauté [entretiens]* (Tanquerelle & Benoît, 2010) traite d'un lieu s'apparentant à un écolieu. Le but principal était une vie en communauté et en autogestion. Néanmoins, la communauté a duré 12 ans et permet de rendre compte de l'évolution d'un village de sa création à sa dissolution. *La Communauté* reprend l'histoire d'un groupe d'amis qui s'est installé dans un hameau de Moulin Roty. Leurs activités donneront plus tard les jouets et vêtements *Moulin Roty*. Certes la bande-dessinée ne fait à aucun moment référence à un écolieu, mais de nombreux points permettent de comparer leur réalisation à celle d'un tel environnement. En effet, leur but était d'avoir des activités agricoles et artisanales leur permettant de subvenir à tous leurs besoins et cela dans une volonté d'autogestion éloignée des principes du reste de la société.

Contexte initial : Engagés en mai 68, les futurs habitants du « Moulin » alors étudiants rêvaient à la disparition de la société de classe. Une fois « mai 68 » terminé, le groupe est déçu. La révolution qu'il attendait n'a pas eu lieu. Par chance en 1972, ces amis font l'acquisition à Moulin Roty d'un petit lotissement constitué d'une grosse minoterie, d'un moulin et de quelques maisons, de quoi accueillir au moins une vingtaine de personnes. Ils pouvaient enfin agir après « 68 » par la réalisation d'un projet de vie, un projet social (« il n'y avait qu'un moyen de changer les choses, c'était de montrer l'exemple » (Tanquerelle & Benoît, 2010, p. 39)).

La rénovation et la construction : La parcelle n'avait pas trouvé preneur depuis dix ans et il y avait de nombreux travaux à faire. Le groupe avait peu de connaissances mais les individus qui le composent avaient une très grande envie de travailler par eux-mêmes. Ils étaient nombreux (une vingtaine d'adultes) et ils n'avaient pas de grandes exigences. Un confort minimal leur convenait et ils pouvaient se contenter d'une rénovation fonctionnelle mais peu esthétique.

Une fois les premières rénovations réalisées, il fallait aussi construire de nouvelles habitations pour accueillir d'autres amis. Pour le financement, ils avaient besoin d'une activité économique solide, ils ont donc commencé à faire des salons pour exposer leur artisanat. Dans l'un d'eux, un commerçant a beaucoup apprécié une voiture pour enfant en bois et en mousse. C'est ce qui a lancé la confection de jouets pour enfants, mais a aussi permis de commencer la construction des nouvelles maisons. Les fondations de la première furent achevées en 1976. D'autre part, ils ont eu la chance de récupérer sans frais des matériaux et commodités (ardoises, baignoires...) dans un immeuble qui allait être démolit, améliorant ainsi leurs conditions de vie et leur donnant accès à des matériaux pour la construction.



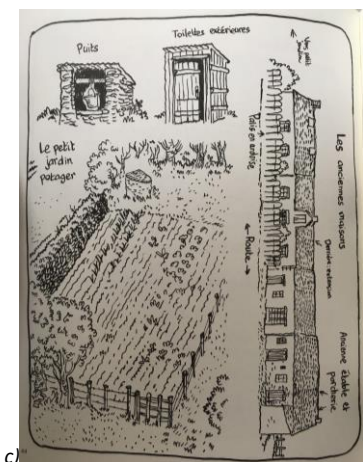
Planche représentant le bâti de la parcelle (Tanquerelle & Benoît, 2010, p.38)



a)



b)



c)

Planche représentant des plans de la "Minoterie Bodin" en 1972. a) Le moulin, de la vieille minoterie et de la grande minoterie. b) La petite maison, la vieille grange, les ateliers et l'ancienne porcherie. c) Anciennes maisons et extérieurs (Tanquerelle & Benoît, 2010, p.42-44)

Les principes de la communauté : Ils voulaient vivre en **autarcie** par rapport à une société qui ne leur convenait pas « La société [...] évoluait à contre-courant. Nous, on était en quête d'authenticité » (Tanquerelle & Benoît, 2010, p.68) et permettre une égalité de tout individu, aucune supériorité peu importe le travail fourni.

L'un de leur principe fondateur était le « *travail vie entière* » (Tanquerelle & Benoît, 2010, p.133). Cela signifie être prêt à donner de soi pour travailler les soirs, le week-end, s'il le fallait. Cela impliquait également le fait que tout le monde touchait à chacun des travaux. Ce fonctionnement découlait d'une volonté d'autonomie, d'indépendance par rapport au système et peut-être aussi d'un manque de moyen.

Ils étaient contre la société de consommation et la grande distribution. Ils voulaient tout produire que ce soit par l'agriculture ou l'élevage, tout en maintenant une activité économique : la sérigraphie et l'artisanat, pour permettre des achats qu'ils ne pouvaient pas produire par eux-mêmes (les pâtes, le plâtre...).

Quelle organisation ? : L'égalité de tous les membres leur tenait très à cœur. Ils se réunissaient tous les vendredis soir dans la salle commune qui servait aussi au repas en commun les midis. Ils avaient subdivisé les dépenses de la communauté en différentes caisses communes (la caisse de l'intendance, la caisse de l'agriculture...). Chacune de ces caisses était encadrée par un responsable. Ce rôle ne signifiait pas qu'il y avait une hiérarchie, cela indiquait uniquement que le responsable devait tenir des comptes et devait rapporter tout problème. Et pour

chaque famille (couple avec enfants ou sans, célibataire), il y avait une somme allouée « la référence mensuelle » (Tanquerelle & Benoît, 2010, p.141), pour des achats particuliers.

Ils agissaient avec empressement. Par exemple, ils se jetaient dans le travail sans trop de connaissances et ils attendaient que des problèmes apparaissent pour définir des modes d'organisation.

Les éléments qui ont mené à la fin de la communauté : Avec le temps, des inégalités se sont fait ressentir. Certaines personnes ne s'investissaient plus autant dans le travail. Cela a mis à mal leur adage « travail vie entière ». Pour certains, il était difficile de trouver sa place. A force de *frustrations et de différentes tensions*, il a résulté des non-dits, des divisions en plus petits groupes. De surcroît, toutes ces tensions étaient connues de tous. La communauté pouvait alors être ressentie comme un poids. Tout cela aurait pu s'estomper en abordant concrètement les problèmes et en envisageant des **modes d'organisation** permettant de les résoudre. Cependant leur manière de communiquer et de gérer les problèmes n'était que **superficielle** et très **idéaliste**. Une trop grande confiance en la « *conscience collective* » amplifiait les dysfonctionnements. Dès qu'il y avait un bien commun où chacun pouvait se servir, ils supposaient que personne n'en abuserait. Ainsi, au nom de la « conscience collective », ils ne fixaient pas de limite et finalement, il y avait des inégalités qui se dessinaient et s'accroissaient.

Une fois, la période de mise en place du projet passée, ces problèmes se sont **accentués**. Au bout de dix ans, les habitant-es ont souhaité plus de confort, dont des nouvelles commodités, des loisirs. Malgré les critiques qu'a subi la théorie de la pyramide des besoins développée par Maslow (Maslow, 1943), l'évolution de la communauté respecte cette théorie, c'est-à-dire qu'il a fallu qu'une bonne proportion des besoins à la base de la pyramide soient satisfaits pour qu'apparaissent des besoins "supérieurs". Ils ont alors ouvert une nouvelle caisse « extra » toujours sur le principe de « conscience collective », mais chaque nouvel achat a créé de la jalousie et toujours plus de consommation. Entre ce virage pour l'individualisme, les tensions, le non-respect de leurs valeurs initiales du projet (« travail vie entière », vente de jouets à de la grande distribution), la vie en communauté se dégradait. Pourtant, de nombreuses personnes croyaient encore en cette aventure. Leur comportement pouvait s'apparenter à de la « dépendance au sentier » (Pierson, 2000), qui les empêchait de faire évoluer la structure.

En 1983, eut lieu le premier départ, qui allait marquer la fin de la communauté. Une des familles avait besoin de percevoir un salaire le temps de se reconstruire une vie en dehors de la communauté, or il n'avait jamais été question de rémunérer des personnes pour leur travail. La communauté a alors décidé que chaque travail équivalait à une rémunération. Cependant, l'entreprise ne pouvait pas fournir un salaire pour chaque habitant-e. La communauté a alors été contrainte à mettre une bonne partie des travailleurs au chômage. C'est ainsi qu'au bout de 12 ans, les habitant-es décidèrent de partager les voitures, de mettre en place des loyers pour les maisons, de définir des parcelles de potagers et de fermer les différentes caisses communes. On retrouve ici à nouveau un **manque d'anticipation**. Pour les départs, il aurait été possible de mettre en garde les participants dès le début pour que chacun conserve des fonds personnels dans l'éventualité d'un déménagement. Ils auraient pu envisager une prime de sortie. Ou bien mettre en place un système économique cohérent avec leurs valeurs. A la place, ils ont fonctionné dans l'urgence et ont mis en place un système calqué sur le fonctionnement du reste de la société et qui ne pouvait s'appliquer dans leur cas. En effet, la présence d'une « référence mensuelle » égale pour tous sous-entendait que beaucoup d'activités quotidiennes ont une valeur économique. Par exemple, si une personne est à mi-temps pour ses enfants plutôt que de travailler dans les ateliers, c'est qu'en un sens la communauté tire une valeur de cette occupation. Il n'y avait pas de sens à verser un salaire à certaines activités plutôt que d'autres.

Forts de ces premiers éléments de connaissances issus des retours de ces expériences que nous venons d'analyser, nous proposons maintenant de traiter des changements sociaux qui ont lieu au niveau d'un écovillage. Nous aborderons régulièrement les trois exemples précédents afin d'exposer en quoi chacun des exemples peut s'inscrire dans des **transformations sociales**.

2. L'approche sociale - Réinventer les manières d'interagir et d'habiter

Les éco-villages et écolieux sont des environnements propices à la réinvention des codes sociaux ainsi qu'à la réinvention des manières d'habiter les lieux. Pour analyser ces transformations sociales, nous proposons une réflexion à plusieurs échelles. Tout d'abord, nous décrivons le **profil** des habitant-es qui peuplent les éco-villages, avant d'analyser les **interactions** qu'il existe entre ces habitant-es. Pour finir cette partie, nous aborderons la question de *la vie dans un éco-village sur un long terme* et nous questionnerons notamment la possibilité de vivre dans ce type d'environnement à tout âge et s'il est possible d'y satisfaire tout besoin.

2.1. Profil des habitant·es

Nous allons d'abord voir en quoi les habitant·es de ces éco-villages se démarquent par leur profil. Ces groupes d'habitant·es peuvent être assimilés à des **communautés**. Ce sont donc des groupes sociaux (*Community*, n.d.) dont les membres sont attachés à un territoire défini qui entretiennent des interactions entre eux, qui partagent des valeurs, croyances ou spiritualités communes et peuvent présenter des similarités culturelles. Certaines des possessions territoriales et matérielles peuvent être mutualisées selon différents degrés. On peut également noter que ces groupes peuvent avoir une organisation particulière. Il faut finalement ajouter à toutes ces caractéristiques une forte sensation d'appartenance au groupe.

Chaque éco-village ayant son fonctionnement propre, il n'est pas possible de dresser un portrait précis et général des habitant·es. C'est pourquoi nous en donnerons les **grandes lignes** avant d'illustrer avec nos exemples. Ce sont des individus ayant une conscience écologique et souhaitant limiter leur impact sur l'environnement. Ceci implique parfois le renoncement à l'automatisation, à la délégation de certaines tâches ou simplement le renoncement à certaines habitudes. Il faut également de l'énergie et de la motivation pour participer à la vie collective, que ce soit au niveau social ou au niveau du travail. La vie avec d'autres personnes implique également une capacité à accepter les compromis. Les habitant·es ont aussi des points de vue qui s'alignent avec les principes fondamentaux de leur communauté. Nous allons voir maintenant quelles sont les particularités des habitant·es dans nos exemples.

Dans l'exemple des Bilous, ce sont quatre amis qui se sont rencontrés en école d'ingénieur et qui décident progressivement de monter ce projet. Ils sont jeunes et vivent à temps plein sur le terrain, le projet de communauté devient leur projet de vie : ils y consacrent tout leur temps. Dans cette communauté, ils vivent ensemble, dans le même bâtiment (et ont un dortoir commun). La remise en question de leurs besoins est poussée à l'extrême : ils se sont débarrassés ainsi de tout le superflu, pour vivre d'une manière **minimaliste** (ce qui ne conviendrait pas à beaucoup de monde).

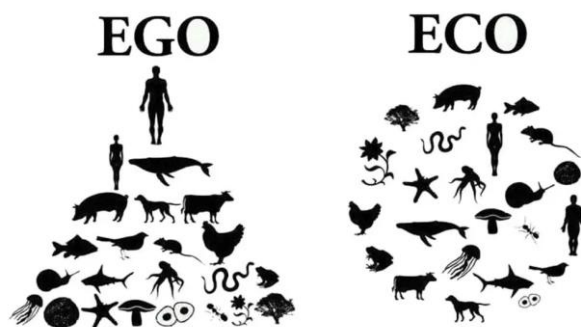
Dans le cas du hameau du Ruisseau, c'est une famille (celle des Baronnet) qui a eu pour projet de s'éloigner de la société de consommation et vivre dans un habitat éco-responsable, avant de s'ouvrir à des jeunes personnes, famille comme célibataires, souhaitant elles aussi vivre en autonomie avec des valeurs communes, à savoir l'entraide et l'écologie, en communauté via les espaces communs, et individuel avec les parcelles privées.

Enfin, pour l'exemple de la communauté de *Moulin Roty*, au départ, ce sont des jeunes adultes amis qui font l'acquisition d'un terrain. Certains étaient en couple, voire avec des enfants en bas âge, et d'autres étaient célibataires. Les leaders du projet avaient la volonté de créer une communauté, selon les principes énoncés dans la description de cette communauté. Néanmoins, il y avait aussi des personnes qui ont simplement suivi leur conjoint ou encore des personnes plus marginales, qui ont apprécié la communauté comme un cocon en dehors de la société, plutôt qu'adhérer fortement à l'idéologie de la communauté.

Ainsi nous venons de décrire les profils d'habitant·es qu'il est possible de rencontrer dans un éco-village ou écolieu, nous allons maintenant analyser quelles peuvent être les interactions entre ces habitant·es.

2.2. Les interactions sociales

Dans les éco-lieux, les groupes/communautés sont majoritairement de petite taille (moins d'une trentaine de personnes). En leur sein, le mot d'ordre est **l'entraide** : "Il n'est pas forcément question de communauté restreinte : chacun vit dans sa maison individuelle mais l'idée est de se partager les tâches et de recréer des solidarités." (Christiane, habitante de l'éco-quartier d'Andral, dans le Lot (46)) (*Eco-lieux : un mode de vie plus écologique et solidaire dans le Lot*, 2020). Généralement la volonté des habitant·es est de se couper du mode de pensée selon lequel les êtres vivants sont hiérarchisés et plutôt se tourner vers un système de pensée où tous ces êtres vivants cohabitent et entretiennent des relations bénéfiques à chacun.



(Vie alternative : Liste des écovillages, écolieux, et éco-hameaux en France, 2018)

Dans cette optique, le système hiérarchique habituel - dans lequel ceux qui possèdent le plus gouvernent et sont placés en haut de l'échelle sociale - est supprimé au profit d'un système plus juste dans lequel *les interactions sociales profitant à chacun prévalent*. Par ailleurs, dans ces communautés, le côté individualiste de nos sociétés actuelles s'efface généralement pour laisser une place plus importante au **collectif**. Pour étudier ces dernières, il est nécessaire de distinguer le cas où l'éco-lieu est suffisamment grand pour accueillir une ou plusieurs boutiques et le cas où celui-ci est plus petit.

Dans le premier cas, les interactions sociales ont principalement lieu dans les **lieux d'échange** comme les boutiques des artisans de l'éco-lieu. Les interactions sont différentes des villes et commerces *classiques*, puisque la plupart du temps l'argent s'efface au profit du troc. En outre, les habitant-es peuvent se réunir lors d'événements ou d'agoras, pour discuter du fonctionnement (et des potentiels dysfonctionnements) de l'éco-lieu et de leur communauté. (« *Vers l'éco-lieu* » : *créer une résilience en milieu péri-urbain*, 2017)

Dans le second cas, les différentes interactions sont moins nombreuses, mais les biens et services échangés sont plus nombreux entre 2 personnes. En effet ici pas de boulanger·ère ou professeur·e, mais des habitant-es ayant des compétences multiples, et faisant les activités ensemble, comme la culture d'un potager ou la construction de bâtiments par exemple. Là aussi, les habitant-es peuvent se réunir de manière régulière lors de réunions/conseils, où l'on veillera à résoudre les potentiels conflits, car l'un des facteurs importants du bon fonctionnement d'un éco-lieu, comme le dit Patrick Baronnet, co-fondateur de l'éco-hameau du Ruisseau, est le "*putain de facteur humain*". Par exemple, dans ce dernier éco-hameau, le lieu de rencontre est le Zôme, dans lequel les 6 habitant-es se réunissent pour discuter.

Dans le cas de la communauté de *Moulin Roty*, il y avait des déjeuners en commun dans la salle commune. Le travail en commun permettait aussi les échanges (à l'exemple des jours où ils tuaient les cochons), sans compter les nombreuses fêtes (mariages, Noël laïque,...) qui rythmaient leur vie quotidienne.

Dans le cas des Bilous, les **interactions sociales** sont omniprésentes : ils dorment dans la même pièce, mangent ensemble, font des jeux ensemble, construisent leur maison et aménagent le terrain ensemble : la vie est réellement commune. Cependant, chacun garde des moments plus personnels (nécessaires pour l'équilibre) quand il veut : promenades, projets personnels sur le terrain, etc.

Si les interactions sociales que nous avons présentées sont génériques et concernent, de manière globale, toutes les catégories d'habitant-es, en est-il de même pour les plus jeunes et les plus âgés ? Est-il possible de vivre dans un éco-lieu de l'enfance à la fin de vie, ou est-ce que ces personnes sont à considérer différemment ? C'est ce que nous proposons d'aborder par la suite, afin de mieux comprendre les enjeux liés à la vie en communauté dans les éco-lieux.

2.3. Peut-on y vivre toute sa vie ?

Le profil des habitant-es cité précédemment correspond peut-être plus à celui des actif-ves. Il est alors possible de se demander comment est traitée *la question des enfants et celle des personnes âgées*. La manière de gérer ces deux catégories d'habitant-es est encore une voie de distinction pour les éco-villages.

Un enfant qui déménage avec sa famille ou naît dans un éco-village n'a pas forcément une grande part dans cette décision. Il s'agit alors de faire des choix éducatifs, comme choisir si l'éco-village aura son propre système

éducatif ou si la tâche peut-être déléguée à une école voisine. Faire vivre son enfant dans un éco-village peut l'amener à évoluer dans un cadre hors-norme. On peut imaginer que certains enfants seront sensibles aux tensions entre adultes ou ne supporteront pas la marginalité. Pour ce qui est des personnes plus âgées, il leur est nécessaire de diminuer les activités de travail progressivement. Si une personne âgée est présente dans un éco-village, cela suppose que la communauté soit assez bienveillante et solidaire face à cette personne. Il est également nécessaire d'avoir un système de soin inclus dans l'éco-village ou proche du lieu. La communauté doit également être prête à gérer une fin de vie compliquée, par exemple dans le cas de dépendance totale, que ce soit en moyens humain ou financier en cas d'accueil dans un établissement spécialisé.

Dans l'exemple de la communauté de *Moulin Roty*, ils avaient pour projet initial de créer un modèle éducatif alternatif. Cependant, tous les adultes n'avaient pas assez de temps à leur disposition et il était plus avantageux d'envoyer les enfants à l'école. Des différents témoignages, il ressort que la plupart des enfants maintenant adultes, se sont sentis privilégiés d'avoir pu vivre avec de nombreux autres enfants et différentes figures adultes. Le cadre de vie leur a donné aussi de nombreuses connaissances qui les distinguaient des autres enfants. La majorité ne s'est pas sentie différente des autres enfants à l'école primaire, même si certains auraient voulu être davantage dans la norme. En grandissant, ces enfants ont également ressenti certaines jalousies par rapport à leurs camarades. Par exemple, ils n'avaient pas la télévision, ils ne consommaient pas de barres chocolatées ou de sodas... Cependant, avec le recul, ces manques ne semblent pas les avoir pénalisés. Pour finir, certains enfants ont tout de même été sensibles aux nombreuses tensions qui ont animées le groupe. D'autre part, l'avancement en âge n'a pas été traité puisque la communauté n'a pas eu le temps de connaître ce cas de figure.

De la même manière pour les Bilous, la question du vieillissement paraît encore lointaine. Toutefois, les membres confiaient essayer de préserver au maximum leur santé (en adoptant des postures les plus symétriques possibles, conscients que le travail de la terre fait vieillir prématurément : leur projet est conçu dans un objectif de long terme). La question de leur vieillissement, ou du changement de projet n'est pas abordée à ce jour.

Par ailleurs, pour vivre toute une vie dans un éco-village, *il faut également qu'un individu puisse s'y sentir à sa place et avoir la sensation de pouvoir s'y réaliser*. Il semble intuitif que regrouper des personnes avec des idées semblables ne suffit pas à créer une dynamique de groupe, il faut donc mettre en œuvre des échanges pour créer du lien entre les individus. L'un des autres écueils peut être de développer uniquement le groupe et de délaisser les individus. Il s'agit également de permettre l'individuation des membres de la communauté sans encourager l'individualisme. Par conséquent, il ne faut pas négliger le besoin de se sentir inclus au groupe et en même temps permettre la réalisation et la mise en valeur de chacun.

C'est justement l'un des points qui serait susceptible d'avoir fragilisé la communauté de *Moulin Roty*. En effet, on peut citer comme exemple le manque de considération dont ont souffert les célibataires. En effet, contrairement aux couples avec enfants qui travaillaient à mi-temps, eux s'investissaient beaucoup plus, sans compter un désintérêt croissant pour le travail que manifestaient certains membres. Cela créait donc des inégalités, des frustrations et des jalousies. Par ailleurs, certains habitants ont commencé à se spécialiser dans certaines tâches, ce qui a présenté pour d'autres une difficulté à trouver une place, puisque les travaux étaient déjà attribués.

Ainsi au bout de cette analyse sociale, nous avons pu aborder le profil des habitants, les interactions qu'ils entretiennent, mais aussi de nouvelles conceptions de la place de l'homme dans son environnement. Nous nous sommes également questionnés sur la possibilité de vivre une vie entière dans un éco-village et les points problématiques qu'implique un tel objectif. A plusieurs reprises nous avons soulevé la question d'un risque de conflits entre les habitants. Ce point montre qu'il y a un réel besoin d'une organisation dans un éco-village, une organisation qui nécessite d'être pensée pour répondre aux besoins spécifiques du lieu.

3. Approche organisationnelle - Adapter son organisation à l'habitat

Quelle que soit l'échelle d'une société humaine, les individus la constituant ont su s'organiser mais aussi s'adapter à leur environnement, à l'endroit dans lequel ils habitaient. Nous allons nous intéresser à la structure et à l'organisation des communautés dans les éco-lieux avant d'aborder la juridiction derrière ces endroits ainsi que les modèles économiques de ceux-ci.

3.1. Structure et organisation

La question de la structure organisationnelle des éco-lieux est importante car elle donne un cadre pour les **prises de décisions**. Là où des hameaux comme celui du Ruisseau ont choisi que chaque famille possède un terrain propre avec leur habitat ainsi qu'un terrain partagé pour la culture, d'autres ont fait le choix d'une vie en communauté avec un partage total du terrain avec une répartition "officieuse" en différents logements comme la communauté de Moulin Roty. *Cette **structure** est le ciment de l'éco-lieu car elle encadrera la gestion de projet, et peut s'avérer déterminante pour éviter ou accentuer les conflits potentiels.*

L'exemple de l'éco-hameau du Ruisseau est un exemple d'un projet assez ancien ayant su fonctionner. Patrick Baronnet est en quelque sorte le gérant du lieu, il a encadré avec sa famille le projet initial. L'**organisation** ressemble plus à un voisinage soudé qui vient de temps en temps partager des moments de divertissement ensemble que des colocataires vivant toute leur vie ensemble. Ainsi, chaque famille peut vivre sans subir de trop proximité avec les autres familles, ce qui permet de limiter ou d'apaiser les **tensions**. La **gestion des conflits** se fait par le dialogue dans le bâtiment appelé "Zôme", où les gens se parlent et pratiquent ensuite danse, yoga ou chant. L'éco-hameau accueille assez souvent des artistes pour quelques spectacles, ce qui permet d'avoir de nouveaux visages à voir de temps en temps ainsi que du **divertissement**. *Un "secret" de la longévité de ce hameau est sa prise de conscience du facteur humain et de son organisation structurée.*

L'exemple de la communauté du Moulin Roty est quant à elle un exemple d'échec présentant des écueils à éviter. Avant de présenter les points qui ont affaibli leur organisation, on peut noter que la gestion était répartie en différents responsables qui avaient pour but d'être des porte-parole de la situation de différents points de gestion. Néanmoins, la communauté s'est bâtie sur un rejet du système, ce qui impliqua une volonté d'**autogestion** sans grandes connaissances des principes réalistes de la **gestion de projet** en partant sur des bases très idéalistes prenant peu en compte les réalités du fonctionnement des individus et groupes sociaux. Il en a résulté une prise de décision au jour le jour sans grande anticipation, organisation structurée, bornages des limites, des droits et devoirs et de principes à même de structurer une organisation sociale et de gérer concrètement les tensions et conflits pouvant émerger à cause de l'absence de prise en compte des besoins, attentes, caractéristiques et capacités différenciés des individus. *L'égalité était prônée, chaque membre avait son mot à dire et les décisions étaient collectives, cependant, cela impliquait de l'inertie, des divisions et une direction du projet floue sans réel leader.* La communauté a explosé au bout de 10 ans avant tout à cause des **frustrations** accumulées. Certaines émotions telles que la jalousie, le ressentiment n'étaient pas correctement accueillies par la communauté, ce qui a fini par scléroser certains échanges et a contribué au mal-être de certains membres. *De plus, même si certains problèmes se présentaient, ils n'étaient pas toujours résolus au nom de la **conscience collective**, entraînant la communauté dans un cercle vicieux.*

Le projet des Bilous est quant à lui très récent (3 ans). Il n'est donc pas possible de déterminer comment le projet va évoluer mais il n'y a pas encore de conflits. Cela est peut-être dû à la **période pionnière** du projet. Cependant, la taille d'une communauté influe beaucoup sur la **gestion des conflits**, en effet, une communauté de 20 habitants aura un nombre de conflits bien supérieur à une communauté de 4 membres. En outre, dans ce projet, les 4 personnes prennent toutes les décisions en commun et discutent beaucoup de tous les aspects de leur projet. Ils anticipent également beaucoup. De plus, ils sont conscients du caractère expérimental de leur projet : *les déconvenues qu'ils peuvent rencontrer ne sont pas perçues comme des échecs, mais comme des étapes source d'acquisition de nouvelles connaissances* : il n'y a pas de tensions liées aux erreurs potentielles (la consultation en amont entre les membres évite la survenue d'un problème dû à une seule personne, si les autres ne sont pas d'accord, les discussions ont lieu en amont, et les problèmes rencontrés résultent d'une décision commune). Leur **confiance** en eux est très grande. Enfin, le fait qu'ils sont amis et présentent de nombreuses caractéristiques en commun (âge, niveau d'études, types d'études réalisées, culture commune d'ingénierie) depuis longtemps (antérieurement au projet) aide à désamorcer les possibles conflits : ils s'entendaient bien déjà avant, connaissent leurs caractères, la manière dont chacun fonctionne.

Mais ces quelques exemples montrent l'importance de mettre en place une **organisation structurée** lors de la création d'un éco-lieu comprenant plusieurs familles, ainsi que de l'importance du divertissement afin d'amener un peu de nouveauté dans le lieu. *L'expression romaine Panem et circenses (du pain et des jeux) semble être un moyen de longévité des éco-lieux.*

Au-delà de l'organisation sociale du lieu, il est important de s'intéresser à la juridiction française existante derrière ces projets, et d'étudier les différents cadres possibles pour un éco-village.

3.2. Fonctionnement juridique des éco-villages

En France, il n'y a pas de **forme juridique** imposée du point de vue foncier pour les éco-villages. Un éco-village est équivalent à un ensemble d'habitations individuelles et est donc soumis à la même législation que n'importe quelle propriété (Luc, 2008) (Toits Alternatifs, 2017).

Par contre, il est possible de déclarer des **statuts particuliers** en ce qui concerne le fonctionnement, la structure de la collectivité. Chaque communauté a des priorités différentes que peuvent être la sécurité financière, le partage des ressources et du travail, les systèmes de prise de décision, la répartition du pouvoir, la gestion des arrivées, des départs, des imprévus, des successions, les mécanismes de résolution des conflits.

Les modalités d'achats (achat de groupe, achat individuel...) doivent être cohérentes avec le fonctionnement et les idéaux qui sont inhérents à la communauté. Ces modalités d'achat peuvent conditionner des structures juridiques. Ces structures sont nommées des **statuts type**. Les statuts type peuvent évoluer avec le temps, cependant il existe des règles pour passer d'un statut type à un autre. Certaines transitions sont plus faciles, alors que d'autres peuvent impliquer plus de démarches ou peuvent être plus coûteuses. Le tableau suivant synthétise des formes juridiques observées sur des cas concrets en fonction des modalités d'achat et des types de gestion.

Statuts-type pour l'achat et la gestion collective de la propriété	Possibilités	Contraintes
Copropriété	Liberté individuelle . Répartition par lots comprenant chacun une partie privative et une quote-part des parties communes	Le manque d'engagements collectifs finit par rendre la communauté moins collective et plus individuelle en réduisant le partage
Indivision Chaque acquéreur est propriétaire en même temps d'un bien à hauteur de sa contribution financière lors de l'achat	Moins contraignant . Les quotes-parts ne sont pas identifiées matériellement (sans répartition par lots). Droit de préemption en cas de vente d'un indivisaire.	Les décisions les plus importantes doivent être prises à l' unanimité . En cas de désaccord, cela peut entraîner des situations de blocage. Les dettes dans l'indivision sont proportionnelles aux quotes-parts.
Société civile immobilière (SCI)* Tout appartient à la société et ses associés Sous-types: <ul style="list-style-type: none"> ● SCI de location ● SCI par attribution <small>*Possibilité de transformer en SCIC (cf partie suivante) sans changement de personne morale.</small>	Les banques leur accordent plus de confiance et de recours qu'à une association. Le gérant n'est pas empêché de prendre des décisions nécessaires en cas de désaccords.	<i>Les associés sont responsables indéfiniment des dettes.</i> Très encadré et ne permet pas toutes les libertés. Obligations coûteuses. Déconseillé par les spécialistes dont leurs expériences conflictuelles étaient rarement motivées par les valeurs collectivistes des éco-lieux.
Association déclarée <ul style="list-style-type: none"> ● sociétaire ou locataire ● unique ou principale 	Facile à mettre en place. Plus cohérent avec les valeurs alternatives, une fois que la gestion matérielle est dissociée de la gestion des usages et du quotidien	Moins protégé juridiquement. La facilité de création provoque un manque de respectabilité, dont le préjugé de précarité au regard des banques autorise moins de recours disponibles.
Fondation	Possibilité hypothétique d'utiliser	Difficultés à mettre en place un

	les statuts de fondations existantes pour monter un projet	projet par la somme d'argent nécessaire ou par la visibilité nécessaire à la fondation
--	---	--

Il y a aussi des organismes associatifs nationaux comme le Réseau Français des Eco-villages (RFECO) et internationaux comme le Global Eco-village Network (GEN) qui soutiennent la création d'éco-village. Lorsque des éco-villages adhèrent à ce type d'associations, l'association se chargera de faciliter les échanges entre les éco-villages adhérents et les ajoutera dans l'annuaire associatif.

En guise d'illustration, la communauté de *Moulin Roty* avait fondé une association dont l'objet était "mettre à la disposition de ses membres une structure d'habitat et de travail pour permettre l'épanouissement de ses membres". En ce qui concerne *Les Bilous*, nous savons qu'ils ont fait l'acquisition du terrain ensemble, en y participant tous financièrement. Nous supposons donc qu'il s'agit d'un achat en indivision.

Au-delà du caractère juridique des éco-lieux, il est important de se pencher également sur le modèle économique de ces communautés.

3.3. Rapports aux modèle économique global et modèle économique du collectif

Vivre en éco-village ne signifie pas systématiquement vivre isolé de la société ni être libre du capitalisme. *Traditionnellement les modèles économiques non-urbains étaient basés sur des activités purement agricoles (maraîchage, élevage, transformation)*. Il faut remarquer que les **heures de travail** y jouent un rôle critique (comme la devise de *Moulin Roty*) puisqu'elles sont habituellement plus élevées. Depuis quelques temps, dans le cadre d'innovations alternatives des éco-lieux, ces activités ont été complétées par l'**entrepreneuriat**, utilisant les **activités touristiques** comme les fermes pédagogiques, les formations, la location de salles pour des activités bien-être ou de l'événementiel, la transformation des espaces en « **tiers-lieux** » (Druon, 2016). Parallèlement, une tendance à suivre la logique d'échange, de création d'une **monnaie locale** et de réduction de la dépendance du système financier s'observe. Par exemple, une personne ayant des compétences en construction de bâtiments fera profiter de celles-ci aux habitants, et recevra en retour des biens des autres, comme par exemple du pain du-de la boulanger-ère ou d'un enseignement à l'école pour ses enfants. *Il s'agit là d'une véritable **micro-société***.

Juridiquement, il existe aussi des statuts liés à la gestion des activités économiques qui sont souvent utilisés dans la création des éco-villages, et qui définissent la **gestion de capital et de moyens de production**. C'est l'exemple des **coopératives** et des **groupements agricoles** (GAEC par exemple). Cela implique la participation des acteurs externes et une certaine orientation vers le marché.

Statuts-type pour la gestion des activités économiques	Possibilités	Contraintes
Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)	En plus de salariés et bénéficiaires, il permet d'intégrer des collectivités publiques dans le capital: mairies, communauté de communes, etc...	Longue à mettre en place. Chaque sociétaire dispose d'une et d'une seule voix à l'assemblée générale (« un associé = une voix »), indépendamment de ses parts dans le capital social.
Société coopérative et participative (SCOP)	Limitation des investisseurs extérieurs. détention majoritaire du capital et du pouvoir de décision par les salariés	
Société par actions simplifiée (SAS)	Permet de dissocier le capital du pouvoir. Liberté aux associés. S'est montré utile pour défendre une éthique exigeante au service de l'agriculture paysanne et de la lutte anti-spéculation.	
Groupement agricole d'exploitation (GAEC).	Permettent de gérer la propriété collective bâtie ou non bâtie	Étroitement associés aux paysans qui en exploitent les terres, peut être un

Groupement Foncier Agricole (GFA) et Groupement Foncier Rural (GFR)	d'un bien à usage agricole ou des parcelles forestières (GFR)	obstacle dans un projet global. Difficulté à faire entrer des personnes morales (association, entreprise, SCI)
--	---	--

La faisabilité peut être restreinte par les principaux acteurs qui constituent un territoire : les acteurs économiques (les banques) et politiques (municipalités) qui ont plusieurs manières de s'opposer aux essais d'autonomie et de propriétés collectives. Peuvent être citées : les longues démarches administratives pour la connexion au réseau électrique, les contrôles ciblés sur le permis de construire pour empêcher l'auto-construction (Clement, 2020). On peut aussi noter l'échec de la recherche d'autonomie énergétique citoyenne en Espagne pendant la crise de 2008 avec le boycott de la politique de soutien au photovoltaïque, n'obligeant plus les concessionnaires électriques à acheter les excédents produits par la société (*Énergie Solaire en Espagne*, 2020), et d'autres tentatives qui se trouvent bien documentées dans l'histoire des groupes marginalisés, comme la répression et l'absence du pouvoir législatif dans les occupations rurales visant à réduire leur cohésion sociale.

Néanmoins, les projections d'un **coût urbain global croissant** (comprenant les consommations, énergie, transports, déchets, mobilités, immobilières) (Haëntjens, 2011) commencent à changer les choix de modes de vie. En suivant l'étude de "trajectoires" des diverses solutions techniques alternatives, nous remarquons la recherche d'une faisabilité économique et politique à ces nouveaux modes d'habiter.

Pour donner un exemple de modèle économique derrière un éco-hameau, on peut citer l'éco-hameau du Ruisseau. Pour ce dernier, les habitants vivaient initialement grâce aux salaires de Brigitte et Patrick Baronnet. Ces derniers ont également organisé sur leurs terrains des éco-festivals, tous les 2 ans de 1997 à 2007, et organisent régulièrement des formations aux méthodes de construction (ou même de vie) écoresponsables. L'éco-hameau du Ruisseau produit également davantage d'électricité, grâce à ses photopiles, qu'il n'en consomme, et revend donc son surplus énergétique à EDF.

Nous avons donc pu voir ici l'importance de la mise en place d'une structure sociale, juridique et économique et les différentes manières de les mettre en place en France afin que les projets durent. On peut à présent passer à une échelle plus réduite et étudier l'habitat, au cœur des éco-villages.

4. Approche technique - Concevoir un nouvel habitat

L'habitat est à la base de ces éco-villages, il va être le reflet de leur manière de vivre s'opposant à l'habitat classique citadin (ou même périurbain). Des exemples de solutions responsables de construction et de rénovation seront abordées avant de poursuivre sur la comparaison entre construction et rénovation.

4.1. Quelques solutions techniques de constructions et rénovations

Dans la **philosophie** des éco-lieux, les habitants adoptent souvent les **low-tech** afin de rénover ou de construire. En effet, ces techniques **vernaculaires**, simples et éco-responsables permettent une **emprise** dans le lieu **durable**.

Certains projets comme "La maison autonome", tel que son nom l'indique, vont se façonner autour de l'habitat. Ils proposeront de nombreux exemples de systèmes low-tech assez faciles à mettre en place et que l'on retrouve dans de nombreux autres projets.

On peut par exemple noter l'utilisation de la chaux avec du chanvre pour l'**isolation** aussi bien pour la construction que la rénovation. Ce matériau ancien et **biosourcé** possède une isolation très correcte avec 8cm d'épaisseur. Cependant, celui-ci est tout de même médiocre comparé aux isolants modernes. De plus, un certain **savoir-faire** est requis à la pose et cet isolant est très vulnérable aux problèmes de **condensation** dans les murs. (*Isolation chaux chanvre*, n.d.)

Des matériaux vernaculaires tels que la pierre, la terre crue et la paille sont aussi utilisés dans les projets de ce hameau afin de baisser les coûts de construction, tout en gardant un **confort** très acceptable. Néanmoins, les problèmes liés à l'utilisation de ces matériaux sont les mêmes que pour le mélange chanvre-chaux. Le **bois** est également très employé dans ces projets, en construction, fabrication de meubles, etc.

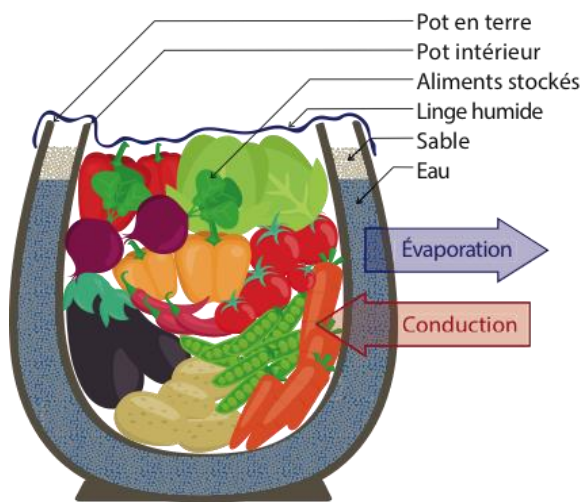


Schéma de fonctionnement d'un frigo du désert (<http://culturesciencesphysique.ens-lyon.fr/>)

Enfin, des aménagements simples existent afin de ne pas utiliser d'énergie électrique ou d'eau potable. Par exemple, l'utilisation de **toilettes sèches** est assez courante. Elles permettent de créer de l'engrais naturel sans utiliser d'eau et le tout à un moindre coût. Cependant, celles-ci sont difficiles à mettre en place sur un bâti déjà existant ou dans des lieux de taille limitée. Une autre low-tech utilisable est le **frigo du désert**. Deux pots d'argile, un peu de sable, un linge et de l'eau sont nécessaires pour conserver des aliments au frais. De l'eau est placée entre le grand pot et le petit pot dans du sable qui en s'évaporant va rafraîchir les aliments situés dans le petit pot. Ce système est utilisé depuis très longtemps et permet de conserver des aliments aux alentours de 13 à 15°C (*Le frigo du désert, alternative viable au réfrigérateur ?*, 2020). Il s'oppose directement au frigo classique électroménager. Il est aussi possible de récupérer l'eau de pluie et d'arroser ses cultures et/ou la potabiliser pour l'utiliser comme eau courante au lieu de puiser dans les nappes phréatiques.

Enfin, dans les low-tech (mais pas que), le plus important reste **l'observation de l'environnement**. Rien ne sert de construire des maisons génériques toutes faites même si elles sont performantes. De même, rien ne sert de rénover une grange sans avoir prêté attention en détail à sa structure, ses fondations ou ses matériaux. L'analyse du **milieu environnant** aura été au cœur des projets de l'éco-hameau du Ruisseau avec la construction de plusieurs maisons uniques utilisant au mieux leur environnement. On peut aussi noter le travail de certains architectes tels que l'australien Glenn Murcutt qui dès les années 60 construisaient avec des matériaux recyclables et limitant au plus **l'implantation du bâtiment** sur la parcelle tout en prêtant une attention particulière aux **apports solaires** et à la **ventilation naturelle**. De plus, l'éco-architecture se caractérise aussi par la **modularité des espaces** s'opposant directement au fonctionnalisme unique des bâtiments modernes où chaque pièce, espace a une fonction définie et presque immuable.

On peut aussi remarquer que la mise en place de low-techs est un moyen de **partager des connaissances** et des moments agréables au travers des **chantiers participatifs**, souvent mis en place dans les éco-lieux.

Par ailleurs, les low-techs ne sont pas les seules solutions techniques apportées dans les éco-lieux pour rendre les bâtiments plus écoresponsables. En effet, certaines personnes s'inspirent également de solutions low-techs existantes, mais qu'elles reproduisent par elles-mêmes en construisant leurs propres systèmes. C'est par exemple le cas du éco-hameau du Ruisseau qui, pour ne pas avoir à acheter de l'électricité chez un fournisseur extérieur, s'est doté de différents systèmes, construits par ses habitants, comme une **éolienne** fonctionnant avec des vents faibles (type Pigott, 1000W). Cette dernière a été pensée par P. Baronnet pour être constructible avec uniquement des matériaux que l'on peut trouver dans le commerce, et ce avec un coût le plus bas possible. Cet éco-lieu, toujours dans une démarche d'**indépendance énergétique**, s'est procuré des **photopiles**, permettant de stocker l'énergie solaire emmagasinée en journée (même si le rendement est faible, cela reste un bon moyen de compléter un autre mode de production/captation d'énergie, comme l'éolien ici), ou encore des **chauffe-eau solaires**, eux aussi pensés et construits par les habitants, dont l'installation est simple et relativement peu onéreuse. Si pour des dispositifs "classiques" du commerce l'aspect écologique aurait été perdu (car coûteux en métaux rares), ici les initiatives sont à souligner car les matériaux choisis étaient principalement des matériaux locaux ou de récupération.

Un autre avantage que présentent les low-techs qu'il est important de noter, est leur faible nombre, car ceux-ci ont généralement des utilisations multiples, contrairement aux high-techs. En effet, si ces dernières ont généralement une seule fonction bien précise (par exemple une yaourtière fait uniquement des yaourts, une plaque de cuisson permet uniquement de cuire les aliments), les low-techs, elles, présentent parfois des caractéristiques qui en font des objets ménagers aux multiples possibilités d'utilisation (par exemple, il existe des poêles à bois qui

servent également de cuisinière). *C'est aussi pour l'ingéniosité mise au profit du **multi-usage** que les habitants des éco-lieux se tournent majoritairement vers ces solutions.*

4.2. Comparaison entre réhabilitation et nouvelles constructions

La question de **réhabiliter** des bâtiments existants ou de **construire** en partant de rien se pose souvent lors de la création d'un éco-lieu. En effet, est-il préférable d'acheter une maison à rénover ou un terrain agricole avec une ancienne grange et la réaménager ou bien est-il préférable d'acheter un terrain vierge ?

Il existe de nombreux avantages à la rénovation. Tout d'abord, il arrive que des raccordements au réseau public existent déjà, évitant des travaux coûteux et une nouvelle **anthropisation des sols** si l'on est encore dépendant de celui-ci. De plus, dans une création d'éco-lieu, il est possible de vivre très tôt dans un bâtiment même si la rénovation n'est pas encore terminée. Enfin, les bâtiments à rénover sont souvent peu onéreux et bâtis en **Pierre locale**, un matériau qui, allié avec un bon isolant, est très efficace et sain. Cependant, il existe des inconvénients, on peut par exemple noter le **manque de personnalisation** du bâtiment dans lequel les habitants ne trouveront pas forcément leur place. De plus, une rénovation peut être très **complexe** selon le bâtiment et son état, ce qui nécessitera peut-être des connaissances et de la main d'œuvre plus qualifiée donc plus chère.

Mais la construction de nouveaux bâtiments présente aussi de nombreux avantages. On peut noter sa personnalisation et le choix de la forme, de l'orientation, des matériaux porteurs, etc ... On aura ainsi un bâtiment très efficace énergétiquement. Cependant, le coût de tels bâtiments est souvent élevé si l'on fait appel à des professionnels. A contrario, les **chantiers participatifs** permettent d'avoir des constructions à faible coût comme dans l'éco-hameau du Ruisseau.

Voici un petit tableau récapitulatif :

	Avantages	Inconvénients
Rénovation	Absence nouvelle anthropisation des sols Possibilité d'emménager tôt Peu onéreux Bâti existant en matériaux sains et efficaces	Manque de personnalisation Risque de complexité selon le type et l'état du bâtiment
Construction	Personnalisation et choix des espaces, des matériaux, de l'orientation Possibilité de monter un chantier participatif	Coût élevé si appel à des professionnels Temps de construction souvent long

*Enfin, une alternative conciliant les avantages et inconvénients de chaque peut-être **l'extension d'un bâtiment rénové**, offrant une certaine polyvalence et liberté.*

Le projet des Bilous concilie ces deux aspects : en effet, lors de l'achat, le terrain était équipé d'un hangar à moutons. Ce hangar leur sert de maison désormais : ils le réhabilitent petit à petit. Ils ont d'abord créé la pièce commune en ouvrant des fenêtres, et en l'isolant grâce à des murs en **terre-paille** (la paille provenant d'un voisin, et la terre du trou qu'ils décaissaient pour faire une cave-cellier). Dans le même temps, ils réfléchissent à une option de plus long-terme, où ils construiraient leur maison complètement. Dans cet esprit, ils ont construit une serre eux-mêmes, en la plaçant bien précisément sur le terrain, de manière à pouvoir construire leur futur logement derrière ultérieurement. La serre permettrait ainsi d'apporter un **espace tampon**, source de chaleur, exposé plein sud.

5. Conclusion

Du projet tout juste démarré par 4 copains aux projets de plus de 40 ans regroupant plusieurs familles, les éco-villages, ou éco-lieux, embrassent une grande diversité de formes. Ils ont pour point commun de se démarquer de l'habitat et par extension des modes de vie classiques, par leur manière d'habiter, de concevoir les échanges, par leurs usages et les interactions entre habitants et leur manière écologique d'envisager le rapport au monde.

Cependant, leur mise en place est parfois compliquée par les problématiques complexes relatives aux relations humaines et au vivre ensemble ainsi que par les aspects législatifs et économiques. Il n'est ainsi pas rare de voir des projets échouer (9 projets sur 10 échouent).

Il n'en reste pas moins que la multiplication de ce genre d'initiatives constitue une bonne opportunité pour expérimenter de nouvelles solutions face aux enjeux écologiques, sociaux et économiques, alors qu'il apparaît toujours plus urgent d'agir, et que les manières de vivre "classiques" nous mènent toujours dans le mur, et semblent inadaptées pour répondre efficacement aux crises.

En effet, aujourd'hui, si toute la planète adoptait le style de vie français, il nous faudrait 2.7 planètes (ou hag = hectare global) pour vivre (Barroux, 2020). La démarche des projets d'éco-villages a pour but de faire diminuer ce nombre en dessous de 1 hag, en respectant les capacités de renouvellement offertes par la planète, et donc en n'extrayant pas plus de l'environnement qu'il ne peut produire.

S'il n'y a pour l'instant pas de données précises sur le nombre d'hectares globaux nécessaires pour une personne vivant dans un éco-village, il y a fort à parier que celui-ci se rapproche de 1, voire lui est inférieur. Cet indicateur pourrait servir, entre autres, à évaluer l'impact des éco-villages sur notre environnement.

Enfin, il faut noter que si les éco-villages paraissent être une solution intéressante, elle ne pourrait être généralisée à l'échelle d'un territoire comme la France, par manque de place et parce qu'elle ne correspond pas nécessairement à une manière d'habiter dans laquelle tous les groupes sociaux et individus pourraient vivre.

Il convient donc d'explorer en parallèle d'autres modes de vie, d'autres manières d'habiter plus résilientes et adaptées aux villes ou aux zones plus densément peuplées, afin de faire face aux catastrophes annoncées, pour lesquelles nous ne sommes résolument pas prêts.

Bibliographie

- « Vers l'éco-lieu » : créer une résilience en milieu péri-urbain. (2017, Février 10). Récupéré sur Mr Mondialisation: <https://mrmondialisation.org/vers-leco-lieu-creer-une-resilience-en-milieu-peri-urbain/>
- Vie alternative : Liste des écovillages, écolieux, et éco-hameaux en France.* (2018, Décembre 15). Récupéré sur Ouest France: <https://sain-et-naturel.ouest-france.fr/vie-alternative-liste-ecovillages-ecolieux-ecohameaux-en-france.html>
- Eco-lieux : un mode de vie plus écologique et solidaire dans le Lot.* (2020, Septembre 13). Récupéré sur LADEPECHE.fr: <https://www.ladepeche.fr/2020/09/13/eco-lieux-un-mode-de-vie-plus-ecologique-et-solidaire-9067432.php>
- Énergie Solaire en Espagne.* (2020, juillet 16). Récupéré sur Wikipedia: Énergie Solaire en Espagne. (2020, July 16). Retrieved October 5, 2020, from https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89nergie_solaire_en_Espagne
- Le frigo du désert, alternative viable au réfrigérateur ?* (2020, Octobre 11). Récupéré sur ConsoGlobe: <https://www.consoglobe.com/frigo-du-desert-alternative-ecologique-refrigerateur-cg>
- Baronnet, P. (2020). *1976 – 1997 – 2017*. Récupéré sur La maison autonome - Eco-hameau du Ruisseau: <http://heol2.org/evolution-de-maison-autonome-1976-a-1997/>
- Barroux, R. (2020, juillet 29). A partir d'aujourd'hui, l'humanité vit à crédit. *Le Monde*.
- Becker, M. (2016). *La vie dans nos villages dans les années 1950*. Récupéré sur Société d'histoire du pays Naborien: <http://www.shpn.fr/page144/page144.html>
- Bourgeois, L., & Demotes-Mainard, M. (2000, Janvier). Les cinquante ans qui ont changé l'agriculture française. *Économie rurale. Economie rurale*, 255, 14-20.
- Clement, G. (2020, février 8). *Aménager la nature? Conférence donnée lors des Rencontres de Sophie au Lieu Unique*. Récupéré sur Youtube.: <https://www.youtube.com/watch?v=kl6qluJRv68>
- Christian, D. (2015). *Vivre autrement, Écovillages, communautés et cohabitats*. Ecosociété.
- Community*. (s.d.). Consulté le Octobre 12, 2020, sur Sociology guide: <https://www.sociologyguide.com/basic-concepts/Community.php>
- DRUON, E. (2016). *Économie, entreprendre sans détruire*. Actes Sud.
- Dupuy, M.-L. (2015, mars 15). *Bienvenue au sein du Réseau Français des Écovillages*. Récupéré sur Réseaux français des écovillages: <https://ecovillagesfrance.wordpress.com/2015/03/15/bienvenue-sur-le-groupe-projets-ecovillages-france/>
- Gauvrit, L. (2012, juin). *Quelques traits marquants de l'évolution des structures agraires au XXe siècle*. Récupéré sur Inform'Action: <http://www.informaction.info/cafs-en-1955-il-y-avait-63-millions-dagriculteurs-en-france-ils-ne-sont-plus-que-500000-aujourd'hui>
- Haëntjens, J. (2011). *La ville frugale*. FYP.
- Isolation chaux chanvre*. (s.d.). Récupéré sur Ooreka: <https://isolation.ooreka.fr/astuce/voir/314572/isolation-chaux-chanvre>

- Keucheyan, R. (2019). *Les besoins artificiels - Comment sortir du consummérisme*. Zones.
- Lejeune, D. (2013). Boire et manger en France, de 1870 au début des années 1990. *DEUG Khâgne du lycée Louis Legrand, France*.
- Luc, J. (2008, février 1). *Quels statuts choisir pour un éco-habitat groupé ou un écovillage ?* Récupéré sur Passerelle Eco: https://www.passerelleco.info/article.php?id_article=719
- Maslow, A. (1943). A Theory of Human Motivation. *Psychological Review*.
- Mendras, H. (1967). *La fin des paysans*. Armand Colin.
- Pierson, P. (2000). Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics. *The American Political Science Review*, 94.
- Rodier, M. (2010). Le phénomène éco-hameau : quelle influence sur le territoire ? *Projet de fin d'étude*.
- Tanquerelle, H., & Benoît, Y. (2010). *La communauté [entretiens]* (Vol. 1 et 2). Futuropolis.
- Toits Alternatifs. (2017). *Comment créer un écovillage en France ? Réflexions et démarches*. Récupéré sur Toits Alternatifs: <https://toitsalternatifs.fr/conseils-pratiques/comment-creer-un-ecovillage-en-france-reflexions-et-demarches/>
- Wikipedia contributors. (2020, septembre 14). *Écovillage*. Consulté le octobre 15, 2020, sur Wikipédia: <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89covillage#:~:text=Un%20%C3%A9covillage%20>
- ZANGO média. (2014, Novembre 8). *Vidéos sur l'éco-hameau du Ruisseau*. Récupéré sur Youtube: https://www.youtube.com/watch?v=d0NOKwBZ3yg&feature=emb_title